



AAMTI

ASSOCIATION DES AVOCATS MANDATAIRES
EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES

**AVRIL 2016 - FLORIDE, MIAMI BEACH
FORUM SUR**

L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER FRANCO-AMERICAIN

La Commission Relations Internationales de l'AAMTI et la Chambre de Commerce Franco-Américaine de FLORIDE organisent un forum croisé sur l'investissement franco-américain qui se tiendra en Floride, à Miami Beach.

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 AVRIL 2016

L'AAMTI, réseau national de plus de 600 avocats renforce la visibilité et la notoriété de l'avocat français comme interlocuteur privilégié de la transaction immobilière internationale.

A destination des avocats souhaitant accompagner leurs clients français aux Etats-Unis et leurs clients américains en France, cet événement sera l'occasion de rencontrer des confrères locaux, des investisseurs, des agents immobiliers et des partenaires.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SUR DEMANDE A :

aamti@aamti.fr

ou par téléphone au

01 46 22 52 20



5 bonnes raisons d'investir aux Etats-Unis

DES PRIX D'ACQUISITION HISTORIQUEMENT BAS

Une opportunité à saisir pour les investisseurs qui veulent diversifier leurs placements.

UNE FORTE DEMANDE LOCATIVE

Après la crise des subprimes les propriétaires américains sont devenus locataires.

DES PROPRIÉTAIRES PROTÉGÉS

En cas de non-paiement de loyer la procédure d'expulsion est favorable aux propriétaires.

DES RENDEMENTS LOCATIFS DE 7 %

Des rendements locatifs bien supérieurs aux rendements français pour les biens sélectionnés par les professionnels.

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Les règles américaines sur les revenus fonciers et les plus-values immobilières sont plus avantageuses qu'en France.

TARIF ADHERENT - 420 € TTC (350 € HT)

TARIF NON-ADHERENT - 660 € TTC (550 € HT)

Vol, hôtellerie-restauration non-inclus

Toute inscription tardive sera prise en compte en fonction des places disponibles. Prise en charge possible par le FIF-PL.

LE PREMIER RESEAU DES AVOCATS MANDATAIRES EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES DE FRANCE

AAMTI - 01 46 22 52 20 - aamti@aamti.fr

PROGRAMME & INTERVENANTS

Lundi 4 avril

Cocktail de bienvenue

Miami Beach
18h00

Mardi 5 avril

Présentation de l'AAMTI

par Maître Philippe PERICAUD
& Maître Séverine AUDOUBERT,
Avocats au Barreau de Paris,
Respectivement Président et Vice-Présidente de la
Commission Relations Internationales de l'AAMTI

Présentation de la CCI de Floride

par Maître Séverine GIANESE-PITTMAN,
Présidente de la Chambre de Commerce
Franco-Américaine, Avocat aux Barreaux de Floride et
de Paris

Etat du Marché de l'immobilier en Floride

par Monsieur Christophe RICHARD,
Agent Immobilier en Floride

Etat du Marché de l'immobilier en France

par Maître André SLATKIN,
Avocat aux Barreaux de Perpignan et de New York,
Maître Pascale EDWIGE,
Avocat au Barreau de Guadeloupe
Maître Séverine AUDOUBERT,
Avocat au Barreau de Paris,
Maître Philippe PERICAUD,
Avocat au Barreau de Paris

Informations essentielles sur les procédures d'immigration

par Maître David S. WILLIG,
Avocat au Barreau de Floride

Règles de fiscalité applicables aux américains faisant l'acquisition de biens immobiliers en France

par Maître André SLATKIN,
Avocat aux Barreaux de Perpignan et de New York

Mercredi 6 avril

Fiscalité et défiscalisation locales immobilières

par Monsieur Olivier SUREAU,
Expert-Comptable à Miami

Le rôle des différents acteurs de la transaction immobilière en Floride

par Madame Elizabeth GAZAY,
Directrice Générale chez Barnes Miami
Maître Ahpaly CORADIN,
Avocat aux Barreaux de Floride et de New-York

Cocktail animé par Barnes

Bureau de vente du projet d'immeuble de
l'architecte Zaha HADID
18h30

Jeudi 7 avril

Rencontres professionnelles

Speedmeetings

FIBA - Florida International Bankers Association

Prise de contact avec les partenaires locaux

Cocktail de clôture

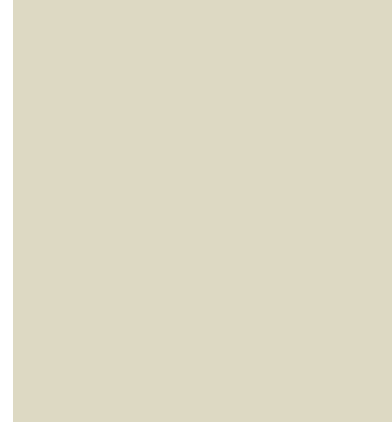
Miami Beach
18h00

Vendredi 8 avril

Découverte de Miami et de la Floride au travers d'excursions

AVRIL 2016 - FLORIDE, MIAMI BEACH

FORUM SUR L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER FRANCO-AMERICAIN



FORMULAIRE D'INSCRIPTION PARTICIPANT*

ADHERENT AAMTIOUI NON

NOM

PRENOM

BARREAU

ADRESSE

CP.....

VILLE

TEL

COURRIEL.....

*** Les participants souhaitant venir accompagnés doivent (faire) remplir la page 2 du présent bulletin.**

Les règlements sont à l'ordre de l'AAMTI et doivent être adressés à l'AAMTI en même temps que ce bulletin d'inscription à : **AAMTI – 84 Avenue de Villiers – 75017 PARIS**

Tarifs indiqués vol, hôtellerie-restauration non-inclus :

► **adhérent : 420,00 TTC (soit 350,00 € HT)- non-adhérent : 660,00 TTC (soit 550,00 € HT)**

Toute inscription tardive sera prise en compte en fonction des places disponibles. Prise en charge possible par le FIF-PL à hauteur de 14 heures de formation.

Frais de transport, d'hébergement et de restauration

Prise en charge individuelle par chaque participant.

NE PAS INCLURE DANS LE MONTANT GLOBAL DE VOTRE REGLEMENT : Il convient de prévoir d'ores-et-déjà **UNIQUEMENT** pour les journées du mardi et du mercredi la somme de 85 euros par jour et par personne qui inclut : petit déjeuner – déjeuner – pause-café / thé.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ACCOMPAGNANT

ADHERENT AAMTI OUI NON

PROFESSION

NOM

PRENOM

BARREAU

ADRESSE

CP

VILLE

TEL

COURRIEL.....

► Pour les participants adhérents souhaitant venir accompagnés de leur conjoint ou confrère adhérent souhaitant assister au forum, nous vous informons que le tarif est également de **420,00 TTC (soit 350,00 € HT)** par personne.

► Pour les participants adhérents souhaitant être accompagnés par un confrère non-adhérent, le tarif est de **660,00 TTC (soit 550,00 € HT)**.

► Pour les participants non-adhérents souhaitant venir accompagnés de leur conjoint ou confrère non-adhérent souhaitant assister au forum, nous vous informons que le tarif est également de **660,00 TTC (soit 550,00 € HT)**.

Frais de transport, d'hébergement et de restauration des accompagnants

Prise en charge individuelle par chaque participant.

NE PAS INCLURE DANS LE MONTANT GLOBAL DE VOTRE REGLEMENT : Il convient de prévoir d'ores-et-déjà UNIQUEMENT pour les journées du mardi et du mercredi la somme de 85 euros par jour et par personne qui inclut : petit déjeuner – déjeuner – pause-café / thé.

L'AAMTI n'est en rien responsable de l'organisation et des conditions matérielles de transport, de résidence et d'hébergement des congressistes qui participent à ce forum sous leur pleine et entière responsabilité.